

HABILITATION ÉLECTRIQUE – BE/BS

PUBLIC VISÉ

La formation BE BS manoeuvre s'adresse à des professionnels de type :

- Personnel non électricien amené à réaliser des opérations d'ordre électrique en basse tension.
- Agent de maintenance.
- Informaticien.
- Gardien.

PRÉREQUIS

Il est recommandé d'avoir des notions d'ordre électrique pour suivre la formation.

EFFECTIF

- De 4 à 10 personnes.

À la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de :

- Avoir les connaissances requises sur les risques électriques et les installations électriques d'une installation.
- Savoir rentrer dans un local électrique en toute sécurité.
- Réaliser des opérations simples d'ordre électrique (remplacement de fusibles, ampoules, raccordement, etc).
- Appliquer les règles de précaution pour réarmer un disjoncteur selon l'application de NF C18-510.

Méthode pédagogique

- Alternance de théorie et de pratique.
- Présentiel.



LIEUX DE FORMATION

- Sur l'ensemble de nos sites de formation et en intra.

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Tout au long de l'année.

MODE DE VALIDATION

- Évaluation théorique et pratique.
- Habilitation BE/BS

TARIF ET FINANCEMENT

- Sur devis.
- Tarif : Nous consulter.

ACCESSIBILITÉ

- Cette formation est accessible aux apprenant.e.s en situation de handicap. Tous les moyens humains et techniques seront mis en place en partenariat avec les prescripteurs et partenaires (Cap Emploi, l'AGEFIPH...) pour compenser le handicap.

- Contactez la référente handicap :
acseaf.handicap@acsea.asso.fr



HABILITATION ÉLECTRIQUE – BE/BS

Contenu de la formation

- **Notions élémentaires d'électricité**
(tension, intensité, résistance, puissance ..)
- **Le courant électrique et ses effets sur le corps humain**
(les différents degrés d'électrisation, les règles de sécurité)
- **Les appareillages en BT et TBT**
(rôle, manipulation des surcharges et des courts circuits).
- **Les moyens de protection individuelle et leurs limites**
(identifier, vérifier et utiliser les EPI).
- **Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit**
(réaliser une mise hors tension, effectuer une VAT).
- **Méthodologie d'intervention**
(organiser et mettre en œuvre les règles de sécurité lors d'une intervention, remplacement d'un appareil ou accessoire).
- **Procédure de raccordement**
(préparer, organiser et mettre en œuvre les règles de sécurité lors d'une intervention de raccordement hors tension, analyser les risques pour une situation donnée correspondant à l'habilitation).
- **Mesures de prévention lors d'une intervention**
(délimiter et signaler la zone d'intervention, respecter les règles et instructions de sécurité).
- **Les informations à échanger et à transmettre**
(identifier le chargé d'exploitation et échanger les informations, respecter les instructions et rendre compte de son activité).

Cette formation donnera lieu à la remise d'une attestation de formation.

Durée de la formation

- Durée au centre : 14 heures.